

Immigration, situation défavorisée sur le plan social et bandes de jeunes dans les villes : Résultats d'un sondage mené dans la région de Toronto¹

Scot Wortley

Centre de criminologie

Université de Toronto

Volet Justice – Centre d'excellence pour la recherche
en immigration et en intégration (CERIS)

Julian Tanner

Département de sociologie

Université de Toronto

Résumé

Tant la couverture médiatique que l'opinion publique donnent à penser que les immigrants sont responsables d'une grande partie des activités des bandes de jeunes au Canada. Malheureusement, très peu de recherches universitaires se sont vraiment penchées sur l'ampleur et la nature des activités des bandes de jeunes dans ce pays. Le présent document tente de combler cette lacune dans la documentation par une analyse des données tirées d'un sondage auprès d'élèves du secondaire et de jeunes de la rue de Toronto. Nos résultats laissent entendre : 1) que les jeunes immigrants sont moins susceptibles de déclarer appartenir à une bande que les jeunes nés au Canada; 2) que même si les jeunes noirs et les jeunes hispaniques risquent davantage de signaler des activités au sein d'une bande que les jeunes issus de toute autre origine raciale, la majorité des membres de bandes à Toronto sont des Blancs nés au Canada; 3) que les différences raciales en termes de participation à une bande peuvent s'expliquer par les différences raciales en termes de marginalisation socio-économique. Les répercussions de ces résultats sur les politiques sont abordées dans le présent document.

Mots-clés: Immigration; Situation défavorisée; bandes de jeunes; Toronto

Canadian Journal of Urban Research, Volume 15, Issue 2, Supplement pages 21-45.

Copyright © 2006 by the Institute of Urban Studies

All rights of reproduction in any form reserved.

ISSN: 1188-3774

Introduction

Au cours de la dernière décennie, les bandes de jeunes et la violence liée aux gangs se révèlent des problèmes sociaux importants dans de nombreux centres urbains du Canada. Une grande part de l'inquiétude récente émane d'une augmentation apparente des homicides commis avec une arme à feu dans des villes comme Toronto, Montréal et Vancouver. Bon nombre de ces meurtres grandement médiatisés ont été attribués directement aux activités des bandes parce qu'ils se produisent souvent dans des lieux publics et qu'à la fois les victimes et les contrevenants sont fréquemment des jeunes hommes appartenant à une minorité visible. Le fait que des hommes issus d'une minorité visible aient été impliqués dans ces meurtres a contribué davantage à la perception du public que les gangs sont un problème d'immigration. La vaste couverture médiatique des groupes de jeunes délinquants jamaïcains, des triades chinoises, des gangs formés de Tamouls, des bandes vietnamiennes, de la mafia russe et des gangs américains réputés comme les Bloods and Crips a aussi vraisemblablement renforcé la croyance que le problème des gangs au Canada est un phénomène « importé ». Malheureusement, les bandes de jeunes au Canada ont attiré beaucoup plus l'attention des médias et préoccupé le public (Shepard 1998) que la recherche universitaire. Par conséquent, à ce jour, il n'existe aucune base empirique pour confirmer les corrélations entre les tendances en matière d'immigration et les activités des bandes au Canada.

Beaucoup des travaux de recherche canadiens sur les gangs qui ont été entrepris datent d'au moins dix ans et sont fondés sur des échantillons extrêmement petits. Pour donner un exemple, le problème des bandes de jeunes à Toronto a été abordé au début des années 1990 à l'aide d'informations recueillies lors d'entrevues avec un total de douze jeunes (Mathews 1993). L'ampleur des autres recherches entreprises a été tout aussi modeste, employant souvent des méthodes qualitatives pour enquêter sur des groupes de jeunes déjà établis et assez distincts résidant dans des secteurs géographiques précis : par exemple, les gangs d'immigrants chinois en Colombie-Britannique (Delbert et Norman 1980); les bandes autochtones dans les Prairies (Nafekh 2002); et les bandes de *skinheads* à Calgary (Young et Curry 1997) et à Edmonton (Baron 1997). À notre connaissance, aucune enquête d'envergure n'a été effectuée dans le passé sur l'importance des activités liées aux bandes parmi des populations de jeunes plus générales.

En l'absence d'un corpus de recherche équivalent au Canada, la façon dont nous percevons les bandes de jeunes émane en grande partie de l'expérience américaine. Il est peut-être inévitable, compte tenu de la proximité géographique et culturelle du Canada avec les États-Unis, que toute enquête sur les bandes de jeunes au Canada entraînera des comparaisons avec les É.-U. En revanche, vu les taux de crimes commis avec violence considérablement plus

élevés en Amérique et le fait qu'il y est plus facile de se procurer des armes meurtrières, il est peu probable que les activités des bandes au Canada prendront exactement la même forme que celles survenant dans des États américains comparables. Il n'est néanmoins plus possible d'avancer que les bandes sont un phénomène uniquement américain. En effet, peu importe combien négligeables ont été ses conséquences, des vastes segments de jeunes canadiens ont été exposés aux images des gangs américains et ont adopté des codes linguistiques et des styles vestimentaires associés à la culture des gangs américains (Klein 2002). La mesure dans laquelle les bandes de jeunes au Canada ressemblent à celles de leurs homologues américaines plus fréquemment étudiées demeure à vérifier.

L'une des leçons importantes que nous avons tirées des chercheurs américains est que l'on ne s'entend pas sur la façon dont nous pourrions reconnaître ou définir les bandes de jeunes. Les questions suivantes résument certains des problèmes avec lesquels ceux qui étudient et travaillent avec les bandes ont à faire face : Comment pouvons-nous différencier les bandes de jeunes des autres groupes sociaux informels? Quelles sont les caractéristiques déterminantes des bandes de jeunes? Les membres des bandes sont-ils toujours impliqués dans des activités criminelles? Les bandes ont-elles toujours des noms particuliers, des structures organisationnelles clairement définies (c.-à-d. dirigeants et suiveurs), des rites d'initiation et des couleurs en commun? Les bandes de jeunes contrôlent-elles des territoires urbains en particulier?

Ces questions de définition ont une importance capitale. Des études américaines laissent fortement supposer que la façon dont les bandes de jeunes sont définies aura une incidence majeure sur la manière dont bon nombre de bandes sont identifiées dans une communauté donnée. À titre d'exemple, si les bandes doivent avoir un nom, afficher des couleurs particulières, exercer des rites d'initiation, avoir des dirigeants et des suiveurs clairement désignés et se livrer à des activités criminelles, alors un moins grand nombre d'entre elles seront recensées si l'on conclut que tous les groupes de jeunes qui se rassemblent sont impliqués dans des activités de gang. Autrement dit, plus les critères auxquels il faut répondre sont nombreux, plus le dénombrement des bandes sera petit. Par conséquent, si l'on emploie une définition restrictive d'une bande, on a de bonnes chances de sous-estimer le nombre véritable de bandes dans une communauté. Par contre, si l'on emploie une définition large, on risque de surestimer l'ampleur du problème des gangs. Le fait de surestimer l'ampleur des activités des bandes de jeunes peut accroître les craintes des citoyens envers les crimes de gang et pourrait entraîner une affectation injustifiée de policiers et de ressources en service social. D'autre part, la sous-estimation des activités des bandes de jeunes pourrait signifier qu'on ne s'attaque pas à un problème sérieux. Manifestement, les décideurs, les ONG, les agents d'éducation et les chercheurs doivent pouvoir déterminer ce qui suit : « À quels critères un grou-

pe doit-il répondre pour être désigné comme étant une bande? »

L'objectif du présent article est de mettre à jour et d'élargir nos connaissances générales sur les bandes de jeunes au Canada à l'aide des renseignements issus d'un sondage récent mené auprès d'élèves du secondaire et de jeunes de la rue de Toronto. Quatre questions de recherche précises forment notre analyse : 1) Quelle proportion des jeunes de Toronto affirme faire partie d'une bande? 2) À quels types d'activités légales et illégales les membres d'une bande se livrent-ils? 3) Les membres d'une bande qui s'identifient comme tels sont-ils davantage impliqués dans le crime et la victimisation que les jeunes qui ne font pas partie d'une bande? 4) Les jeunes immigrants sont-ils plus actifs dans les bandes que les jeunes nés au Canada? 5) Quels autres facteurs sociaux (sexe, classe sociale, origine ethnique, etc.) sont mis en corrélation avec l'appartenance à une bande? Nous espérons que les réponses à ces questions nous aideront à établir un profil de base de l'activité des bandes de jeunes au Canada au début du nouveau millénaire. De plus, les renseignements recueillis pourraient contribuer à avoir des débats d'ensemble sur le lien existant entre la participation des jeunes aux activités d'une bande et les autres aspects de leur vie.

MÉTHODES DE RECHERCHE

Nous présentons les résultats d'une vaste étude menée auprès de jeunes fréquentant ou non l'école dans la région du Grand Toronto. D'après nous, Toronto est une ville idéale pour enquêter sur le lien entre l'immigration et l'activité des bandes de jeunes. Tout d'abord, Toronto a été décrite comme l'une des villes les plus diversifiées au monde. Elle accueille annuellement davantage d'immigrants et de réfugiés que toute autre province ou territoire du Canada. Ensuite, Toronto a récemment connu une hausse marquée des crimes liés aux bandes, en particulier les homicides liés aux bandes. Nous souhaitons cependant souligner que les résultats de ce sondage ne peuvent pas être facilement généralisés à d'autres régions du Canada. En effet, différentes régions urbaines du Canada doivent faire face à différentes tendances en matière d'immigration et à différents profils de criminalité. Par conséquent, d'après nous, les recherches ultérieures devraient avoir une envergure pancanadienne et permettre des comparaisons sur l'activité des bandes entre les régions.

Notre étude a été effectuée entre juin 1998 et juin 2000. La première partie du projet a donné lieu à de vastes groupes de discussion avec des jeunes de la rue et des élèves du secondaire. En plus d'une source importante d'information qualitative sur les expériences vécues par des jeunes, ces séances de groupes de discussion nous ont permis de cerner les problèmes importants et d'élaborer les questions du sondage pour le questionnaire final.

Lors de la deuxième étape du projet, un vaste sondage auprès des jeunes de la

rue de Toronto a été mené. Les jeunes de la rue ont été contactés par l'entremise de trois refuges locaux et de quatre centres d'hébergement et de dépannage qui répondent aux besoins des sans-abri. La majorité de ces refuges étaient situés dans le centre-ville de Toronto, là où la plupart des jeunes de la rue se rassemblent. Au total, le questionnaire a été rempli par 396 jeunes de la rue.

La troisième partie du projet a donné lieu à un sondage effectué auprès d'élèves du secondaire de Toronto. Trente (30) écoles ont été choisies au hasard (20 dans le plus grand Conseil des écoles publiques et 10 dans le Conseil scolaire catholique) pour participer au sondage. L'échantillon final des écoles comprenait des établissements situés dans tous les secteurs de la ville. Neuf écoles (30 %) ont été choisies au hasard dans le noyau urbain et 21 écoles (70 %) ont été sélectionnées dans la vaste région suburbaine. L'échantillon final comprend 10 écoles (33 %) situées dans des régions économiquement défavorisées, 15 écoles (50 %) situées dans des régions de classe moyenne et cinq (5) écoles (17 %) situées dans des régions relativement aisées de la ville.

Lorsqu'une école était choisie, nous recevions une liste de toutes les classes. À partir de cette liste, nous avons choisi une seule classe par année d'études (de la 9^e année au niveau CPO)² pour participer à l'étude. En fin de compte, le sondage a été administré à 3 393 élèves issus de 202 salles de classe différentes. Les listes de classe ont indiqué que 4 127 étudiants étaient inscrits dans les 202 classes sélectionnées pour les besoins de l'étude. Par conséquent, nous avons été capables d'obtenir un taux de réponse d'environ 82 %. Le questionnaire a été administré en salle de classe lors des heures de cours normales. L'étudiant type a pris de 50 à 70 minutes à y répondre.

Description de l'échantillon

L'échantillon final des écoles secondaires comprend des élèves âgés de 14 à 20 ans (âge moyen = 16,6 ans). Environ 50 % des élèves sondés étaient de sexe masculin. Conformément aux récentes données de recensement, l'échantillon des écoles secondaires est très diversifié au chapitre de l'origine ethnique et de la religion. À titre d'exemple, presque la moitié (46 %) des élèves du secondaire qui ont été sondés n'étaient pas nés au Canada. De plus, la plupart de nos répondants immigrants (54 %) résidaient au Canada depuis moins de cinq ans. En outre, moins de la moitié (45 %) de l'échantillon des écoles secondaires a déclaré avoir une identité raciale « blanche » ou européenne. À titre de comparaison, 18 % des répondants des écoles secondaires ont déclaré être des Asiatiques; 13 % ont déclaré être des Noirs; 12 % ont déclaré être des Asiatiques du Sud; 4 % ont déclaré être des Asiatiques occidentaux (c.-à-d. Moyen-Orient); 3 % ont déclaré être des Hispaniques; et 5 % ont déclaré appartenir à un « autre » groupe racial.² En dernier lieu, plus du tiers de l'échantillon des écoles secondaires a déclaré avoir une appartenance religieuse autre que

chrétienne (p. ex. musulmane, juive, hindoue, etc.).

Comparativement aux répondants des écoles secondaires, l'échantillon des jeunes de la rue a tendance à être plus âgé (âge moyen = 19,3 ans) et est plus susceptible d'être de sexe masculin (69,9 %). Comparativement aux élèves du secondaire, les jeunes de la rue sont aussi plus susceptibles d'être nés au Canada (79 %) et de déclarer une identité raciale « blanche » ou européenne (67 %). Il faut cependant souligner qu'un jeune de la rue sur cinq ayant répondu au sondage (20 %) est de race noire (comparativement à seulement 12 % des répondants des écoles secondaires) et que 5 % sont autochtones (comparativement à moins d'un pour cent (1 %) de nos répondants des écoles secondaires).³ Il semble que tant les Asiatiques (3 %) que les Asiatiques du Sud (3 %) soient considérablement sous-représentés dans la population des jeunes de la rue. Il est intéressant de noter que la plupart des jeunes de la rue ayant répondu au sondage (93 %) ne signalent aucune appartenance religieuse.

RÉSULTATS

Nous avons entrepris notre analyse du phénomène des bandes de jeunes en demandant à nos répondants s'ils croyaient que les bandes de jeunes représentaient un problème important dans la région de Toronto. Les résultats indiquent que la grande majorité des jeunes de Toronto, comme d'autres segments de la population, croient fermement que les activités des bandes représentent une question sociale importante. Par exemple, trois élèves du secondaire sur quatre (75 %) ayant répondu au sondage déclarent qu'ils estiment que les gangs sont un problème social très important (52 %) ou important (23 %) dans la région du Grand Toronto. À titre de comparaison, seulement 4 % de ces répondants estiment que les gangs ne sont « pas du tout un problème ». Néanmoins, à titre de chercheurs sur les questions liées à la criminalité, nous reconnaissons que la perception du public ne correspond pas toujours à la réalité. Par conséquent, la prochaine question évidente à se poser concerne l'ampleur des activités des bandes. Dans quelle mesure les jeunes de Toronto sont-ils engagés dans la culture de gang?

Plutôt que d'imposer une définition théorique précise des activités des bandes à nos répondants, nous les avons simplement laissé déterminer eux-mêmes s'ils estimaient appartenir ou non à une bande de jeunes. Nous avons commencé en posant la question suivante à tous les répondants : « Avez-vous déjà fait partie d'une bande? » Environ un jeune du secondaire sur dix (11 %) et un jeune de la rue sur quatre (27 %) affirment avoir déjà fait partie d'une bande à un certain moment leur vie (voir tableau 1). Par la suite, nous avons posé la question suivante aux répondants : « Faites-vous actuellement partie d'une bande? » Moins de 6 % de nos élèves du secondaire ont admis faire actuellement partie d'une bande, comparativement à 16 % des jeunes de la rue. Par

conséquent, les jeunes de la rue sont environ trois fois plus susceptibles de signaler l'appartenance à une bande que leurs homologues des écoles secondaires. Ce résultat est conforme à d'autres résultats de recherche qui laissent supposer que les jeunes de la rue sont beaucoup plus impliqués que d'autres groupes de jeunes dans un vaste éventail d'activités déviantes (Hagan et McCarthy 1997). Il est important de souligner que notre estimation de l'appartenance actuelle à une bande chez les élèves du secondaire (5,7 %) est seulement environ la moitié de celle estimée par une étude « non scientifique » du *Toronto Star* publiée en 1998 (Shephard 1998). Deux explications sont possibles pour cette faible estimation : l'appartenance à une bande chez les élèves du secondaire à Toronto a radicalement baissé depuis 1998 ou les écarts en termes d'estimations des bandes entre les deux études résultent des différences importantes sur le plan de la qualité de la méthodologie de recherche (c.-à-d. stratégies d'échantillonnage, administration du questionnaire, etc.).

Tableau 1
Proportion des répondants qui déclarent avoir fait partie
d'une « bande » à un certain moment de leur vie

	Élèves du secondaire	Jeunes de la rue
Jamais été membre d'une bande	88,9	73,2
Ancien membre d'une bande	5,4	10,4
Membre actuel d'une bande	5,7	16,4
Taille de l'échantillon	3 393	396

La nature des activités des bandes de jeunes à Toronto

Que veut-on dire par être un « membre d'une bande » à Toronto? Que veulent dire les élèves et les jeunes de la rue lorsqu'ils indiquent être membres d'une bande? Précisent-ils qu'ils sont impliqués dans des activités criminelles organisées ou qu'ils communiquent simplement le fait qu'ils se réunissent fréquemment avec un groupe familial d'amis qui leur offrent à la fois un esprit de camaraderie et un sentiment d'appartenance? Pour aborder ces questions, nous avons demandé à tous les répondants ayant admis faire partie d'une bande les types d'activités auxquels ils se livraient comme membres d'une bande de jeunes. Les résultats laissent entendre qu'une bonne partie des activités des bandes met en cause une conduite « sociale » plutôt que « criminelle » (voir tableau 2). À titre d'exemple, 83 % des élèves du secondaire qui font partie d'une bande invoquent qu'ils ne font que socialiser ou se réunir avec d'autres

membres d'une bande. Dans le même ordre d'idées, 73 % déclarent qu'ils vont à des fêtes; 64 % disent qu'ils font du sport; et 56 % indiquent qu'ils consomment de l'alcool et/ou des drogues au sein de leur bande. À titre de comparaison, seulement 39 % des élèves du secondaire qui font partie d'une bande reconnaissent avoir déjà vendu de la drogue ou commis une infraction contre les biens dans le cadre de leur bande.⁴

En revanche, nous ne pouvons ignorer le fait que l'appartenance à une bande est souvent associée à certaines formes de violence. En effet, plus de la moitié de tous les élèves du secondaire qui font partie d'une bande (57 %) admettent qu'ils ont participé à des bagarres de rue au cours desquelles leur bande a été opposée à une autre bande. Il est également important de souligner que quatre élèves faisant partie d'une bande sur cinq (78 %) maintiennent que leur bande répond à une fonction de protection : les membres d'une bande se surveillent ou se protègent mutuellement lorsqu'ils sont à l'école ou dans la rue. Les expériences d'intimidation et de victimisation pourraient encourager certains jeunes à rechercher un refuge par l'appartenance à une bande. Être connu comme étant un membre d'une bande, comme quelqu'un qui a des collaborateurs qui prendront votre défense et qui chercheront à se venger si vous êtes attaqué ou provoqué, pourrait entraîner d'autres délinquants à y penser deux fois avant de vous choisir comme victime.

Tableau 2
Proportion des membres actuels et passés d'une bande qui déclarent avoir participé à diverses activités au sein de leur bande

	Élèves	Jeunes de la rue
Vente de drogues illicites	39,3	76,2
Consommation d'alcool et de drogues illicites	56,2	76,2
Infraction contre les biens	39,5	53,3
Bagarres contre d'autres bandes	56,8	64,8
Appartenance à une bande en vue d'être protégé	77,5	81,0
Participation à des activités sportives ensemble	64,2	50,5
Socialisation ou regroupement	82,8	84,8
Participation à des fêtes ou fréquentation de bars	73,2	80,0
Taille de l'échantillon	377	105

Le fait que bon nombre des activités courantes d'une « bande » décrites par nos répondants *n'*entraînent *pas* un comportement criminel nous a encouragés à redéfinir le concept d'appartenance à une bande. Dans notre nouvelle

classification, nous avons fait la différence entre les membres de bandes « criminelles » et les membres de bandes « sociales ». Les répondants ont été classifiés comme membres d'une bande « criminelle » s'ils indiquaient avoir vendu des drogues, volé des biens ou s'être battus contre d'autres bandes dans le cadre de leurs activités de bande courantes (voir tableau 3). Dans le cadre de ce nouveau modèle de classification, seulement 4 % de nos répondants des écoles secondaires sont actuellement membres de ce qu'on pourrait appeler une bande « criminelle ».⁵ Il est aussi important de souligner qu'environ le tiers (31 %) de tous les élèves du secondaire qui avaient reconnu à l'origine faire partie d'une bande étaient en réalité seulement membres d'une bande « sociale ». Ces types de groupes sociaux ne sont, par définition, impliqués dans aucune activité criminelle. Par conséquent, alors que les calculs des journalistes sur le nombre d'élèves du secondaire alléguant être des membres à vie d'une bande sont à peu près exacts, les chiffres seuls n'expliquent toutefois pas tout. En effet, les élèves qui allèguent faire partie d'une bande ne se livrent souvent à aucune activité criminelle. En revanche, l'appartenance actuelle à une bande criminelle est beaucoup plus courante chez les jeunes de la rue (15 %) que chez les élèves du secondaire (4 %). En fait, plus de 90 % de tous les jeunes de la rue ayant admis à l'origine faire partie d'une bande fréquentaient une bande qui se livrait à une certaine forme d'activités illégales.

Tableau 3
Proportion de tous les répondants ayant déclaré faire partie d'une bande
« criminelle » ou d'une bande « sociale »

	Élèves	Jeunes de la rue
Jamais été membre d'une bande	88,9	73,2
Ancien membre d'une bande « sociale »	2,0	1,5
Ancien membre d'une bande « criminelle »	3,4	8,8
Membre actuel d'une bande « sociale »	1,5	1,8
Membre actuel d'une bande « criminelle »	4,2	14,6
Taille de l'échantillon	3 393	396

Appartenance à une bande et criminalité

Comme vérification de la fiabilité, nous avons décidé de comparer nos cinq (5) catégories de base liées aux bandes relativement aux mesures indépendantes du comportement criminel et de la consommation de drogues illicites. Il est important de souligner que peu importe le type d'activités criminelles sur lequel nous enquêtons, qu'il s'agisse des vols mineurs, des vols majeurs, du

vandalisme, du vol de voiture, de l'entrée par effraction, du trafic de drogues, du port d'une arme ou de la violence physique, les membres actuels d'une bande criminelle déclarent des taux d'activités criminelles beaucoup plus élevés que tous les autres groupes. Comparativement aux membres d'une bande sociale et aux jeunes ne faisant pas partie d'une bande, les anciens membres de bandes criminelles déclarent aussi des niveaux relativement élevés de comportements criminels (voir tableau 4). Par exemple, plus de la moitié de tous les membres actuels d'une bande criminelle (51 %) déclarent avoir vendu des drogues à au moins dix reprises au cours de la dernière année, suivi de 21 % des anciens membres d'une bande criminelle. À titre de comparaison, aucun membre d'une bande sociale, et seulement 2 % des membres ne faisant pas partie d'une bande, déclarent avoir vendu des drogues à cette étape. Manifestement, le trafic de drogues est une activité qui est étroitement associée à l'appartenance à une bande criminelle. De plus, 35 % des membres d'une bande criminelle déclarent être entrés par infraction dans une maison ou un commerce au cours de la dernière année, comparativement à seulement 2 % des membres d'une bande sociale et à 2 % des élèves ayant déclaré ne pas faire partie d'une bande. Ces différences remarquables entre les membres de bandes et les jeunes ne faisant pas partie d'une bande valent aussi pour toutes les autres formes d'infractions contre les biens (tableau 4).

En ce qui concerne la violence, neuf membres d'une bande criminelle sur dix (91 %) déclarent s'être battus au cours de la dernière année, comparativement à seulement 27 % des membres d'une bande sociale et à 26 % des élèves ne faisant pas partie d'une bande. Dans le même ordre d'idées, 43 % des membres d'une bande criminelle déclarent avoir participé à des activités d'extorsion ou à des vols au cours de la dernière année (c.-à-d. emploi de la force physique pour soutirer de l'argent à une autre personne), comparativement à seulement 6 % des membres d'une bande sociale et à 5 % des jeunes ne faisant pas partie d'une bande. La gravité potentielle de la violence liée aux bandes peut être démontrée par le fait que presque 70 % des membres actuels d'une bande criminelle déclarent avoir eu sur eux un couteau ou un fusil au cours de la dernière année. À titre de comparaison, seulement 11 % des membres actuels d'une bande sociale et 12 % des jeunes ne faisant pas partie d'une bande signalent avoir porté une arme sur eux.

Tant les anciens membres que les membres actuels d'une bande criminelle déclarent aussi consommer des drogues illicites à des niveaux beaucoup plus élevés que les membres d'une bande sociale ou les répondants ayant signalé ne faire partie d'aucune bande (voir tableau 4). Par exemple, chez les élèves du secondaire, 85 % des membres actuels d'une bande criminelle déclarent avoir consommé de la marijuana au cours de la dernière année, 17 % déclarent avoir consommé de la cocaïne ou du crack et 25 % déclarent avoir consommé d'autres drogues illicites. À titre de comparaison, seulement 20 % des mem-

bres actuels d'une bande sociale et 26 % des jeunes ne faisant pas partie d'une bande déclarent avoir consommé de la marijuana au cours des douze derniers mois. Dans le même ordre d'idées, seulement 2 % des membres actuels d'une bande sociale et 1,6 % des jeunes ne faisant pas partie d'une bande déclarent avoir consommé de la cocaïne ou du crack au cours de la dernière année.

En résumé, nos résultats donnent nettement à penser que l'appartenance à une bande « criminelle » est étroitement liée à des niveaux élevés d'infractions criminelles et de consommation de drogues illicites. Il est cependant important de souligner que les élèves du secondaire qui allèguent faire partie d'une bande « sociale » déclarent seulement des niveaux un peu plus élevés de déviance et d'infractions criminelles que ceux qui n'ont jamais fait partie d'une bande. En effet, les différences en termes de comportements délinquants entre les jeunes faisant partie d'une bande sociale et ceux ne faisant pas partie d'une bande atteignent rarement une signification statistique. Manifestement, de nombreux jeunes qui se désignent eux-mêmes comme « membres d'une bande » ne se livrent pas vraiment plus à des activités déviantes ou criminelles. Il faut aussi noter que les différences en termes de comportements délinquants entre les membres ne faisant pas partie d'une bande et ceux faisant partie d'une bande « criminelle » sont beaucoup plus importantes chez les élèves du secondaire que chez les jeunes de la rue. Par exemple, chez les élèves du secondaire, les membres d'une bande « criminelle » ont un résultat 6,5 plus élevé sur notre échelle de « criminalité totale » que les membres ne faisant pas partie d'une bande. À titre de comparaison, chez les jeunes de la rue, les membres d'une bande « criminelle » ont seulement un résultat 1,7 fois plus élevé que ceux qui ne sont pas membres d'une bande (Tanner et Wortley 2002). Par conséquent, tandis que les jeunes de la rue qui sont membres d'une bande « criminelle » obtiennent les niveaux les plus élevés de comportements délinquants en général, ils ne se différencient pas tellement des jeunes de la rue qui ne sont pas membres d'une bande. À notre avis, ces résultats illustrent encore davantage ce qui a été signalé de façon constante dans les comptes rendus de recherche : la vie dans les rues est suffisamment difficile qu'il importe peu qu'une personne fasse partie ou non d'une bande. Les jeunes de la rue sont souvent confrontés à la criminalité, de sorte que l'appartenance à une bande a seulement un effet additionnel minime.

Avec des données transversales, il est passablement difficile d'expliquer la nature exacte du lien entre l'appartenance à une bande et les activités criminelles. L'une des possibilités examinées est que les jeunes qui sont déjà impliqués fortement dans des activités criminelles sont attirés, ou recrutés, par des bandes criminelles (c.-à-d. qui se ressemble s'assemble).⁶ D'autre part, certains jeunes pourraient être confrontés au crime ou se livrer à davantage d'activités criminelles lorsqu'ils rejoignent les rangs d'une bande, peut-être en raison de l'influence des pairs ou de la socialisation dans la culture de gang. D'après nous, des processus de sélection et de socialisation interviennent. En effet, le fait que

Tableau 4
Proportion des élèves du secondaire qui ont participé à diverses
activités criminelles au cours des douze derniers mois, par type d'appartenance à
une bande

	Jamais été membre d'une bande	Ancien membre d'une bande sociale	Membre actuel d'une bande sociale	Ancien membre d'une bande criminelle	Membre actuel d'une bande criminelle
Entrée par infraction dans une voiture en vue d'y voler quelque chose	2,8	4,5	5,8	13,8	45,5
Vol d'un véhicule motorisé	0,9	6,0	1,9	11,2	37,3
Entrée par infraction dans une maison ou un commerce	2,0	7,5	2,0	13,8	35,2
Trafic de drogues – au cours de la dernière année	7,2	9,0	1,9	40,5	67,6
Trafic de drogues à au moins 10 reprises au cours de la dernière année	2,1	0,0	0,0	21,6	51,4
Vandalisme	18,0	28,4	28,8	44,8	62,0
Vol mineur (moins de 50 \$)	17,8	15,9	25,0	40,5	69,5
Vol majeur (50 \$ ou plus)	6,6	11,9	5,8	31,0	60,0
Port d'un fusil ou d'un couteau	11,2	20,9	11,8	48,2	68,3
Extorsion/Vol	5,6	4,5	5,9	21,1	43,0
Agression en vue de blesser sérieusement une personne	7,4	6,0	5,9	45,6	57,7
Participation à une bagarre	26,5	32,8	27,5	58,8	90,8
Participation à une bagarre au sein d'une bande (d'un groupe)	12,7	19,7	23,5	47,4	79,6
Agression sexuelle sur une personne	0,3	3,0	0,0	3,5	11,3
Consommation de marijuana	26,3	31,8	19,6	65,5	84,6
Consommation de cocaïne ou de crack	1,6	4,5	2,0	11,2	17,5
Consommation d'autres drogues illicites	5,3	7,6	2,0	26,7	25,2
Taille de l'échantillon	3 015	67	52	116	143

d'anciens membres d'une bande déclarent une implication considérablement moindre à des activités criminelles que les membres actuels d'une bande laisse supposer que la nature du contexte de gang a bel et bien certaines conséquences qui favorisent la criminalité.

Appartenance à une bande et victimisation

Tant les discussions populaires que les discussions théoriques concernant les bandes de jeunes ont eu tendance à se concentrer exclusivement sur les infractions criminelles. On en sait très peu sur les différences en termes d'expériences de victimisation des membres d'une bande et des jeunes ne faisant pas partie d'une bande. Pour combler cette lacune dans la documentation, nous avons demandé à tous nos répondants s'ils avaient été victimes ou non de neuf types de crimes différents au cours de la dernière année. Les résultats de notre sondage laissent croire que les membres d'une bande criminelle sont beaucoup plus susceptibles de faire l'objet de diverses formes de victimisation criminelle, y compris les vols majeurs et mineurs, le vandalisme, les menaces physiques, les menaces avec une arme, l'agression physique, l'agression armée et l'agression sexuelle, que tous les autres jeunes. À titre de comparaison, les jeunes qui n'ont jamais été membres d'une bande sont les moins susceptibles d'être victimisés (voir tableau 5). Par exemple, chez les élèves du secondaire, huit membres d'une bande criminelle sur dix (79 %) déclarent avoir fait l'objet d'une agression physique au cours de la dernière année, comparativement à 50 % des membres d'une bande sociale et à seulement 35 % des jeunes ne faisant pas partie d'une bande. Dans le même ordre d'idées, presque la moitié des membres actuels d'une bande criminelle (45 %) allèguent avoir été agressés avec une arme au cours des douze derniers mois, comparativement à 10 % des membres actuels d'une bande sociale et à seulement 5 % des élèves n'ayant jamais fait partie d'une bande. Les résultats laissent aussi supposer que l'appartenance à une bande augmente le risque d'une agression sexuelle. Cela est particulièrement vrai pour les jeunes femmes. Par exemple, une répondante sur quatre (25 %) qui allègue être actuellement membre d'une bande criminelle déclare aussi avoir été agressée sexuellement au cours de la dernière année. À titre de comparaison, seulement 8 % des femmes faisant partie d'une bande sociale et 2 % des élèves de sexe féminin qui indiquent ne pas faire partie d'une bande déclarent avoir été récemment agressées sexuellement. Ce résultat est sensiblement conforme à d'autres recherches ethnographiques qui indiquent que les membres d'une bande de sexe féminin sont parfois forcées d'avoir des relations sexuelles dans le cadre des rites d'initiation de la bande.

Comment pouvons-nous rendre compte de la relation positive entre l'appartenance à une bande et la victimisation criminelle? Une possibilité est que les victimes fréquentes de crimes cherchent en réalité à faire partie

d'une bande pour se protéger. Autrement dit, la crainte d'une victimisation encore plus grande entraîne certains jeunes à rejoindre les rangs d'une bande. Une autre explication est que la nature véritable des activités des bandes en soi augmente le risque de victimisation pour les parties en cause. Autrement dit, l'appartenance à une bande entraîne la victimisation. À titre d'exemple, les membres d'une bande pourraient devoir défendre vigoureusement des territoires de bande précis, une tâche qui pourrait souvent les entraîner dans des conflits violents avec d'autres jeunes. Comme mentionné ci-dessus, une proportion élevée de bandes criminelles est aussi impliquée dans le trafic de drogues illicites et d'autres formes d'activité économique illégale. Des travaux de recherche antérieurs indiquent que les trafiquants de drogues risquent particulièrement de faire l'objet de crimes violents parce qu'ils possèdent souvent de grandes quantités d'argent et de drogues et qu'ils ne peuvent pas signaler leurs expériences comme victimes de crime à la police en raison de la nature illégale de leurs activités économiques. Réunis, ces deux facteurs peuvent rendre les membres d'une bande des cibles attirantes pour d'autres délinquants, y compris les membres de bandes rivales, et augmenter considérablement leur risque global d'être victimes de crimes violents.

Statut d'immigration et activités au sein d'une bande

Dans la prochaine partie de notre analyse, nous avons utilisé diverses techniques statistiques pour déterminer les corrélats sociaux (ou variables explicatives) de l'appartenance actuelle à une bande criminelle.⁷ Nous étions particulièrement intéressés à déterminer si les jeunes immigrants étaient plus souvent ou pas impliqués dans des bandes criminelles que les jeunes nés au Canada, tenant compte d'autres facteurs pertinents, y compris le sexe, l'âge, la classe sociale et les sentiments d'aliénation sociale. L'identification de ces corrélats est importante parce qu'elle fournit des indices sur les causes de la formation de bandes et pourrait finalement conduire à l'élaboration de politiques sociales efficaces susceptibles de canaliser les efforts vers les activités nuisibles des bandes. Il faut souligner, qu'en général, les variables explicatives liées aux activités des bandes cernées par notre recherche (et expliquées ci-dessous) sont tout à fait conformes aux résultats d'autres études sur les bandes de jeunes menées aux États-Unis et en Europe (voir bibliographie).

Comme mentionné ci-dessus, le public a exprimé beaucoup d'inquiétudes récemment au sujet du concept lié aux « bandes de jeunes immigrants ». La croyance est que l'activité des bandes de jeunes au Canada pourrait augmenter à cause de l'immigration récente de certaines nationalités enclines à se regrouper en bandes. Autrement dit, l'ampleur de l'activité des bandes de jeunes est importée d'autres pays au Canada. Il est intéressant de noter que les résultats de notre étude *n'appuient pas* cette hypothèse d'aucune façon. En fait, les

Tableau 5
Proportion des élèves du secondaire ayant fait l'objet de diverses formes
de victimisation criminelle au cours des douze derniers mois, par type
d'appartenance à une bande

	Jamais été membre d'une bande	Ancien membre d'une bande sociale	Membre actuel d'une bande sociale	Ancien membre d'une bande criminelle	Membre actuel d'une bande criminelle
Victime d'un vol mineur (< 50 \$)	35,9	44,8	36,5	45,7	54,0
Victime d'un vol majeur (> 50 \$)	14,5	19,4	12,5	20,7	34,0
Victime de vandalisme	25,2	28,4	23,5	41,4	45,4
Menaces (sans arme)	36,7	44,8	52,9	56,9	73,8
Menaces avec une arme	13,8	17,9	19,2	31,0	56,7
Menaces de mort reçues	6,0	7,5	13,5	18,1	44,7
Agression (sans arme)	35,2	43,3	50,0	63,8	79,4
Agression avec une arme	5,2	4,5	9,6	20,7	44,7
Agression sexuelle	5,9	11,9	1,9	13,8	12,1
Taille de l'échantillon	3 015	67	52	116	143

élèves du secondaire nés au Canada sont un peu plus susceptibles de signaler l'appartenance actuelle à une bande criminelle (5 %) que les étudiants nés dans d'autres pays (4 %). Une analyse plus poussée révèle que les membres d'une bande nés dans d'autres pays ne sont pas plus impliqués dans des activités criminelles, comme contrevenants ou victimes, que leurs homologues nés au Canada. Autrement dit, les membres d'une bande nés au Canada sont tout aussi susceptibles de vendre des drogues, de porter des armes et d'être impliqués dans des agressions violentes que les membres de bande nés dans d'autres pays. De plus, les données indiquent que, dans la population d'immigrants, la fréquentation d'une bande augmente en fait avec le temps passé au Canada. Les immigrants récents sont les moins susceptibles de déclarer l'appartenance à une bande, tandis que les immigrants qui sont au Canada depuis plus de dix ans (c.-à-d. les jeunes qui, à toutes fins pratiques, ont été élevés dans ce pays) sont plus susceptibles de déclarer l'appartenance actuelle à une bande. Ces résultats laissent supposer que les bandes de jeunes ne sont pas importées d'autres pays au Canada. Les bandes de jeunes sont plutôt un phénomène national qui a pris ses racines dans l'expérience canadienne.

En ce qui concerne le lien « immigration-bande », les résultats de notre étude sont tout à fait conformes aux opinions de nombreux représentants de la police dans la région de Toronto.⁸ Par exemple, lorsqu'on lui a demandé si les jeunes immigrants étaient plus impliqués dans les bandes que les jeunes nés au Canada, un agent de police de la région de Toronto, ayant une vaste expérience avec les bandes, a déclaré ceci :

Ce n'est qu'un autre mythe reflété dans les théories de marginalisation. Je peux vous affirmer que les problèmes de gang les plus importants dans l'ensemble de la région du Grand Toronto proviennent de gangsters nés au Canada. En ce qui me concerne, je n'ai rencontré que deux chefs de gang qui n'étaient pas nés au Canada au cours de mes six années de travail dans ce domaine. Pour mettre ceci en contexte, j'ai eu des entretiens ou des contacts avec plus de 500 membres de gang majeurs. [traduction]

Un autre agent de l'unité chargé des bandes, comptant plus de dix années d'expérience dans le secteur des gangs, a pour sa part indiqué ceci :

Je ne crois pas qu'il y ait un lien avec les jeunes immigrants. À Toronto, un grand nombre de membres de gang sont nés ici. Il y a dix ou quinze ans, il y avait peut-être davantage de jeunes immigrants impliqués, mais ces personnes ont maintenant des enfants qui naissent ici. Il s'agit des mêmes personnes qui résidaient alors dans des ensembles d'habitation et où leurs enfants y grandissent maintenant. Le seul lien aux immigrants serait qu'ils sembleraient une cible facile pour un recruteur

de bande puisqu'ils seraient moins instruits et faciles à intimider. [traduction]

Un autre agent de police participant aux enquêtes liées aux bandes reconnaît que l'appartenance à une bande est beaucoup plus liée au statut social qu'à l'immigration :

L'immigration n'a rien à voir avec les gangs. Ce problème est davantage lié à la pauvreté et à l'appartenance à un milieu défavorisé. Certains groupes d'immigrants sont assez aisés. Des bandes ne se forment pas au sein de tels groupes. Mais si l'on est pauvre, que vous soyez immigrant ou non, ne fait pas de différence. Il sera tentant d'adopter le style de vie d'un gangster. [traduction]

Cette opinion montre clairement certains de nos autres résultats qui ont été abordés ci-dessus.

Les corrélats sociaux de l'appartenance à une bande

En plus du statut d'immigration, nous nous sommes attachés à déterminer les autres corrélats sociaux liés aux activités au sein d'une bande de jeunes. Les résultats de nos analyses sont décrits ci-dessous.

RACE/APPARTENANCE ETHNIQUE : Bien que nos résultats révèlent que les activités au sein d'une bande ne soient pas liées au statut d'immigration, d'autres analyses montrent que l'appartenance à une bande est très étroitement liée à la race. Il est intéressant de noter que le dossier historique révèle que les premières bandes nord-américaines étaient surtout composées de jeunes issus de divers groupes ethniques européens désavantagés (c.-à-d. immigrants irlandais, italiens et juifs). Des études plus récentes laissent cependant supposer que les activités des bandes aux États-Unis deviennent de plus en plus concentrées au sein de certains groupes de minorités raciales, en particulier les Afro-Américains et les Hispano-Américains (Howell 2004; Short 2002). Les résultats de notre sondage canadien révèlent aussi que les jeunes noirs, hispaniques et autochtones sont plus susceptibles de déclarer l'appartenance à une bande que les jeunes d'autres races. Par exemple, 8 % des jeunes noirs déclarent faire actuellement partie d'une bande criminelle, suivi de 7 % des jeunes hispaniques et de 6 % des jeunes autochtones. À titre de comparaison, seulement 4 % des jeunes blancs déclarent faire actuellement partie d'une bande criminelle. Il est important de noter que les niveaux relativement élevés d'appartenance à une bande ne sont pas représentatifs de tous les groupes de minorités raciales. À titre d'exemple, tant les élèves de l'Asie du Sud (3 %) et que les élèves asiatiques (2 %), déclarent des niveaux bien inférieurs de fréquentation d'une bande que les élèves blancs. En dernier lieu, bien que les jeunes noirs, hispaniques et

autochtones peuvent être quelque peu surreprésentés chez les membres actuels de bandes, les Blancs demeurent toujours le groupe racial le plus fréquent au sein de la communauté des bandes de Toronto. Dans l'ensemble, 36 % de tous les membres d'une bande criminelle se sont identifiés comme Blancs, 26 % comme Noirs, 11 % comme Autochtones, 10 % comme Asiatiques du Sud, 10 % comme Asiatiques et 7 % comme Hispaniques.

Le fait que les élèves noirs, autochtones et hispaniques soient plus susceptibles de signaler leur appartenance à une bande est largement attribuable au fait qu'ils sont aussi plus susceptibles de déclarer une classe sociale inférieure et un ensemble d'habitation comme résidence actuelle. Les élèves noirs, autochtones et hispaniques indiquent également des niveaux d'aliénation nettement plus élevés des institutions canadiennes traditionnelles. En effet, lorsque les effets de la classe sociale et de l'aliénation sociale ont été statistiquement pris en compte, les effets de la race sur l'appartenance à une bande sont éliminés. Les conséquences de ces résultats sont claires. Les politiques sociales qui visent à réduire l'appartenance à une bande au sein de ces groupes ethniques devront aussi réduire considérablement la discrimination raciale et les inégalités raciales existantes. Sans améliorer la position sociale relative de ces groupes minoritaires, les programmes sociaux et d'autres initiatives visant à supprimer les bandes risquent fort d'être voués à l'échec.

SEXE : Comme pour la criminalité et la délinquance en général, les hommes déclarent des niveaux beaucoup plus élevés d'appartenance à une bande que les femmes (voir tableau 6). À titre d'exemple, 16 % des élèves du secondaire de sexe masculin signalent qu'ils ont fait partie d'une bande de jeunes à un certain moment de leur vie, comparativement à seulement 6 % des élèves de sexe féminin. Dans le même ordre d'idées, environ 7 % des élèves de sexe masculin déclarent qu'ils font actuellement partie d'une bande criminelle, comparativement à moins de 2 % des élèves de sexe féminin. Selon nos données, les garçons représentent plus de 80 % de tous les membres d'une bande criminelle au sein de la population d'élèves du secondaire. En revanche, les différences entre les sexes en termes d'appartenance à une bande sont moins prononcées chez les jeunes de la rue. En effet, 22 % des jeunes de la rue de sexe féminin signalent qu'elles ont fait partie d'une bande à un certain moment de leur vie, comparativement à 29 % de leurs homologues masculins. De plus, 11 % des jeunes de la rue de sexe féminin déclarent faire actuellement partie d'une bande criminelle, comparativement à 16 % des jeunes de la rue de sexe masculin. Il est intéressant de noter que l'appartenance actuelle à une bande criminelle est en fait plus courante chez les jeunes de la rue de sexe féminin (11 %) que chez les élèves du secondaire de sexe masculin (7 %).

Tableau 6
Proportion des répondants qui déclarent avoir appartenu
à une « bande » à un certain moment de leur vie, par type de bande et par sexe

	Élèves		Jeunes de la rue	
	Filles	Garçons	Filles	Garçons
Jamais été membre d'une bande	94,0	83,7	78,2	71,1
Ancien membre d'une bande sociale	1,9	2,0	0,8	1,8
Membre actuel d'une bande sociale	0,7	2,4	0,8	2,2
Ancien membre d'une bande criminelle	1,7	5,2	9,2	8,7
Membre actuel d'une bande criminelle	1,7	6,8	10,9	16,2
Taille de l'échantillon	1 696	1 697	119	277

ÂGE : Les recherches antérieures révèlent que l'appartenance à une bande est très concentrée chez les adolescents et les jeunes adultes. Curry et Decker (1998), par exemple, estiment que l'âge moyen d'un membre d'une bande américaine est de 17 ou 18 ans. Nous avons constaté que, chez nos répondants du secondaire, l'âge moyen d'un membre d'une bande criminelle est seulement de 16 ans, soit un peu moins élevé que les estimations américaines. De plus, nous avons constaté que l'appartenance à une bande criminelle est quelque peu plus fréquente chez les plus jeunes élèves que chez les plus vieux. Par exemple, 6 % des élèves de 14 et 15 ans déclarent fréquenter actuellement une bande criminelle, suivi de 5 % des élèves de 16 ans. À titre de comparaison, seulement 3 % des élèves de 17 ans et 2 % des élèves de plus de 18 ans déclarent faire actuellement partie d'une bande criminelle. Cet « effet de l'âge » laisse fortement suggérer qu'une grande partie des activités des bandes chez les élèves du secondaire est « limitée à l'adolescence ». Par conséquent, même sans intervention du gouvernement, la majorité des jeunes quitteront probablement leur bande avant la fin de leur adolescence. Il est toutefois important de noter que, chez les jeunes de la rue, l'appartenance à une bande semble plus tenace. En effet, l'âge moyen des jeunes de la rue fréquentant des bandes criminelles est de 18,4 (soit plus de deux ans que leurs homologues du secondaire). Il est fort possible que l'appartenance à une bande soit plus persistante chez les jeunes grandement désavantagés qui se sont entièrement retirés de la société ordinaire et de la structure de possibilités légitimes.

CLASSE SOCIALE : Des recherches américaines antérieures révèlent que l'appartenance à une bande est plus fréquente chez les populations de la classe

inférieure. Les études indiquent, qu'en général, les bandes de jeunes sont plus susceptibles de sévir dans des quartiers pauvres d'une grande ville où les ressources financières et les possibilités économiques légitimes sont rares (Howell 2004; Spergel 1995). Les résultats de notre étude sont tout à fait conformes à cette recherche. À titre d'exemple, notre analyse laisse supposer que l'appartenance actuelle à une bande criminelle est fortement liée à de faibles niveaux d'instruction parentale, à des niveaux élevés de chômage parental, à une résidence dans des ensembles publics d'habitation et à des évaluations subjectives de la situation de classe inférieure. En effet, 18 % des élèves ayant décrit leur famille comme étant « pauvre » déclarent faire actuellement partie d'une bande criminelle, comparativement à seulement 3 % des élèves qui déclarent que le revenu de leur famille est « supérieur à la moyenne ».

Le fait de vivre dans un ensemble public d'habitation semble aussi être une variable explicative très importante de l'activité au sein d'une bande. En effet, 14 % de tous les jeunes qui résident dans un logement public déclarent faire actuellement partie d'une bande criminelle, comparativement à seulement 4 % des jeunes qui vivent dans d'autres logements locatifs et à 3 % de ceux qui signalent que leur maison leur « appartient ». Cette combinaison particulière de pauvreté extrême et d'emplacement géographique précis peut rendre les ensembles publics d'habitation très attrayants pour recruter des bandes de jeunes. Les jeunes qui résident dans des ensembles d'habitation peuvent se sentir particulièrement stigmatisés, isolés et exclus du monde extérieur et en venir à croire qu'ils se voient systématiquement refuser l'accès aux possibilités légitimes. En conséquence, ils pourraient s'identifier davantage à d'autres résidents d'ensembles d'habitation qu'aux modèles de la société ordinaire. Par la suite, les jeunes des ensembles d'habitation pourraient être plus susceptibles de s'organiser en bandes criminelles pour atteindre un statut social ou se faire respecter, acquérir un sentiment d'appartenance ou accéder à des ressources financières par des activités économiques illégales.

STRUCTURE FAMILIALE : Conformément aux recherches américaines antérieures, notre sondage a également constaté que la structure familiale est une variable explicative importante de l'appartenance à une bande. En général, les élèves issus de familles monoparentales sont deux fois plus susceptibles de signaler l'appartenance actuelle à une bande criminelle (8 %) que les jeunes vivant avec leurs deux parents (3 %). Bien entendu, la structure familiale est étroitement liée à la classe sociale. Autrement dit, le lien entre les familles monoparentales et l'appartenance à une bande pourrait en partie être attribuable au fait que les familles monoparentales risquent davantage d'être pauvres. Il faut cependant souligner que l'appartenance à une bande est aussi beaucoup moins fréquente chez les jeunes de la classe inférieure qui vivent avec leurs

deux parents que les jeunes qui vivent seulement avec leur mère. Par conséquent, il est possible que de faibles niveaux de supervision parentale globale, voire l'absence d'un modèle masculin au sein du ménage, contribuent encore plus au lien entre la structure familiale et l'appartenance à une bande.

RENDEMENT SCOLAIRE ET ASPIRATIONS PROFESSIONNELLES:

Conformément aux recherches précédentes, nous avons aussi constaté que les membres actuels et passés d'une bande criminelle ont tendance à avoir des notes beaucoup plus basses à l'école que les jeunes ne faisant pas partie d'une bande. De plus, comparativement aux jeunes ne faisant pas partie d'une bande, les membres d'une bande sont moins susceptibles de déclarer qu'ils souhaitent poursuivre des études universitaires ou collégiales et sont beaucoup plus incertains de leurs objectifs professionnels. La nature du lien entre le rendement scolaire et l'appartenance à une bande est cependant difficile à interpréter. D'une part, certains ont soutenu que les élèves qui réussissent moins bien à l'école sont plus susceptibles d'évoluer vers des bandes de jeunes afin d'obtenir le respect social et le sentiment d'appartenance qu'ils ne reçoivent pas au sein du système d'éducation régulier. D'autre part, certains ont aussi suggéré que le rendement scolaire se détériore encore davantage lorsque les jeunes deviennent des membres actifs de la sous-culture de gang.

ALIÉNATION SOCIALE : Certains ont suggéré que les personnes qui ont un sentiment d'aliénation ou d'exclusion de la société ordinaire sont beaucoup plus susceptibles de chercher refuge auprès d'une bande. Les résultats de notre étude tendent à appuyer cette hypothèse. Par exemple, les jeunes qui estiment que les membres de leur propre groupe racial sont victimes d'une grave discrimination, en termes d'hébergement, d'emploi, d'éducation et au sein du système de justice pénale, sont beaucoup plus susceptibles de signaler qu'ils font actuellement partie d'une bande que les jeunes qui estiment que la société canadienne est fondamentalement équitable. Par conséquent, les perceptions de l'injustice sociale pourraient être un facteur important pour expliquer pourquoi certains jeunes rejettent les activités sociales conventionnelles et décident de rejoindre les rangs de bandes criminelles. Il est également important de noter que les perceptions de l'injustice sociale semblent se renforcer suite à des expériences réelles de discrimination (c.-à-d. profilage racial, victimisation liée à des crimes haineux, etc.). Par conséquent, le racisme dans la société canadienne devrait aussi être perçu comme une cause possible de l'appartenance à une bande dans ce pays.

CONCLUSION

Nous croyons que les résultats de notre sondage montrent clairement que les bandes de jeunes sont véritablement une question sociale importante dans la région de Toronto. Bien qu'un élève du secondaire sur dix déclare avoir fait partie d'une bande à un certain moment de sa vie, l'appartenance actuelle à une « bande criminelle » est beaucoup moins fréquente. Ce résultat donne à penser que les agents d'exécution de la loi et les décideurs doivent faire une distinction essentielle entre les groupes de jeunes qui s'identifient comme des membres d'une bande, mais qui participent seulement à des activités sociales normales, et les groupes de jeunes qui sont réellement impliqués dans des activités criminelles plus graves. Nos résultats indiquent cependant que l'appartenance à une bande criminelle a bel et bien des conséquences graves pour les élèves du secondaire. D'abord, les membres d'une bande criminelle déclarent des niveaux beaucoup plus élevés d'activités criminelles que les jeunes ne faisant pas partie d'une bande. Ils risquent donc beaucoup plus de souffrir des conséquences à long terme d'une arrestation et d'un emprisonnement, conséquences qui comprennent entre autres des problèmes de santé mentale, un niveau d'instruction inférieur à la moyenne, des perspectives professionnelles limitées et un revenu potentiel ralenti. De plus, les membres d'une bande criminelle sont souvent beaucoup plus susceptibles de faire l'objet de diverses formes de victimisation criminelle, y compris la violence grave et l'agression sexuelle, que les jeunes qui ne font pas partie d'une bande. Dans des cas extrêmes, l'activité au sein d'une bande peut entraîner des blessures graves, voire la mort.

Nos résultats indiquent que l'appartenance à une bande est beaucoup plus fréquente, et plus sérieuse, chez les jeunes de la rue que chez les élèves du secondaire. En revanche, contrairement à l'opinion du public, notre recherche semble indiquer que l'appartenance à une bande criminelle n'est pas associée au statut d'immigration. Néanmoins, la fréquentation assidue d'une bande est assez fréquente chez les personnes défavorisées et au sein de certains groupes de minorités raciales désavantagés. Les conséquences sont que les politiques sociales visant à réduire les activités dangereuses d'une bande devraient cibler les segments de la population privés de leurs droits, qui sont victimes de niveaux plus élevés d'inégalités et d'une situation défavorisée sur la plan social, sans égard au statut d'immigration. Cela ne veut pas dire que nos politiques d'immigration doivent ignorer le problème des gangs. En effet, nos résultats laissent supposer que toutes les initiatives doivent viser à faire en sorte que les nouveaux immigrants soient intégrés rapidement dans le tissu économique et social du pays. Plus les immigrants sont aux prises avec une marginalisation économique et sociale, plus le risque est grand que certains jeunes immigrants se laissent tenter par les activités d'une bande. En outre, plus la souffrance des nouveaux immigrants est grande, plus le risque est grand que leurs enfants nés

au Canada se tournent vers des bandes comme moyen d'atteindre le pouvoir, la prospérité et le respect.

Pour conclure, nous estimons que notre étude est une « première tentative » importante pour documenter la nature et l'ampleur des activités des bandes de jeunes à Toronto. Toutefois, alors que notre étude pourrait aussi nous avoir dit beaucoup de choses que nous ne savions pas avant sur les bandes de jeunes, il y a des questions importantes que nous n'avons pas été en mesure d'aborder. À titre d'exemple, les résultats de notre sondage ne peuvent pas nous aider à déterminer si l'appartenance à une bande de jeunes devient plus fréquente au Canada ou si les membres des bandes de jeunes adoptent des comportements plus dangereux que lors des dernières décennies. Nous n'avons tout simplement pas de renseignements comparables pour les 40, 30, 20, voire les 10 dernières années. La nécessité d'une recherche pancanadienne sur cette question s'impose. De telles études sont requises pour déterminer l'ampleur et la nature de l'activité des bandes de jeunes dans différentes régions du pays. Ces lacunes dans nos connaissances doivent souligner l'importance des recherches ultérieures sur la question des gangs. Si nous n'effectuons pas d'études périodiques sur les bandes de jeunes dans l'ensemble du Canada, en utilisant des procédures de recherche normalisées, comment pourrions-nous savoir si le « problème des gangs » s'améliore ou se détériore? Comment pourrions-nous déterminer si les politiques et les programmes anti-gang que nous élaborons sont ou non efficaces? En résumé, nous estimons que des recherches rigoureuses doivent être considérées comme une partie de la solution au problème des bandes de jeunes.

Notes

¹ Nous souhaitons remercier Sara Thompson, Carla Cesaroni et Andrea McCalla de leur contribution à la rédaction de cet article. La recherche décrite dans le présent article a été financée par une subvention générale de recherche du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

² Y compris ceux qui ont déclaré avoir plusieurs identités raciales.

³ Pour de plus amples renseignements sur la méthodologie de recherche et les caractéristiques de l'échantillon, voir Tanner et Wortley 2002.

⁴ L'activité criminelle au sein d'une bande est beaucoup plus fréquente chez les jeunes de la rue. Par exemple, bien que moins de 40 % des élèves du secondaire faisant partie d'une bande aient vendu de la drogue comme membre de leur bande, cette proportion atteint plus de 70 % lorsque nous examinons les jeunes de la rue qui font partie d'une bande.

⁵ Il est important de souligner que notre définition actuelle d'une bande « criminelle » est passablement large. En effet, si nous définissons les bandes « criminelles » comme celles qui vendent des drogues illicites ou qui commettent des infractions contre les biens (c.-à-d. que nous supprimons les bagarres de la définition), la proportion des membres actuels d'une bande criminelle chute, passant à seulement 3 % chez nos

répondants des écoles secondaires.

⁶ En ce qui concerne les jeunes de la rue, on pourrait faire valoir qu'ils se rassemblent naturellement en raison de leur situation de sans-abri. Par conséquent, les jeunes de la rue pourraient en fait représenter des bandes déjà structurées en raison des conditions de vie difficiles qui les unissent.

⁷ Une série d'analyses de régression logistique ont été effectuées en vue de déterminer les caractéristiques démographiques et sociales, y compris le statut d'immigration, associées à l'appartenance à une bande et l'activité criminelle liée à une bande. Veuillez communiquer avec les auteurs pour obtenir de plus amples détails sur ces analyses.

⁸ Les citations suivantes ont été recueillies dans le cadre d'une étude qualitative continue sur l'activité des bandes de jeunes à Toronto qui comprend des entretiens en profondeur avec des agents de police, des travailleurs communautaires et des membres de bande. À ce jour, nous avons interviewé plus de 30 agents de police participant à des initiatives anti-gang.

Références

- Baron, S. 1997. Canadian Male Street Skinheads: Street Gang or Street Terrorists? *Canadian Review of Sociology and Anthropology* 34(2):125-154.
- Bjerregaard, B. and C. Smith. 1993. Gender Differences in Gang Participation, Delinquency and Substance Use. *Journal of Quantitative Criminology* 9:329-255.
- Campbell, A. 1991. *The Girls in the Gang* (2nd Ed.). Cambridge, MA: Basil Blackwell.
- Curry, G.D. and S.H. Decker. 1998. *Confronting Gangs: Crime and Community*. Los Angeles: Roxbury.
- Curry, G.D. and I. Spergel. 1992. Gang Involvement and Delinquency Among Hispanic and African-American Adolescent Males. *Journal of Research in Crime and Delinquency* 29:273-291.
- Delbert, J. and R. Norman. 1980. Chinatown's Immigrant Gangs: The New Young Warrior Class. *Criminology* 18(3):337-345.
- Esbensen, F.-A., S.G. Tibbets, L. Gaines. 2004. Introduction. *American Youth Gangs at the Millennium*. Long Grove, Illinois: Waveland Press
- Esbensen, F.-A., L.T. Winfree, Jr., N. He, T.J. Taylor. 2004. Youth Gang and Definitional Issues: When is a Gang a Gang, and Why Does it Matter? In *American Youth Gangs at the Millennium*, eds. Esbensen *et al.* Long Grove: Illinois: Waveland Press.
- Fagan, J.E. 1990. Social Process of Delinquency and Drug Use among Urban Gangs. In *Gangs in America* (First edition), ed. C.R. Huff. Newbury Park, CA: Sage Publications.
- Hagan, J. and B. McCarthy. 1997. *Mean Streets*. New York: Cambridge University Press.
- Howell, J.C. 2004. Youth Gangs: An Overview. In *American Youth Gangs at the*

- Millennium*, eds. Esbensen *et al.* Long Grove: Illinois: Waveland Press.
- Howell, J.C., J.P. Moore, A. Egley Jr. 2002. The Changing Boundaries of Youth Gangs. In *Gangs in America*. (3rd ed.), ed. C.R. Huff. Thousand Oaks, CA: Sage Publications.
- Klein, M. 2002. Street Gangs: A Cross-National Perspective. In *Gangs in America* (3rd ed.), ed. C.R. Huff. Thousand Oaks, CA: Sage Publications.
- Mathews, F. 1993. *Youth Gangs on Youth Gangs*. Prepared for The Solicitor General of Canada, Policy Branch. Ottawa, Ontario.
- Miller, J. 2002. The Girls in the Gang: What We've Learned from Two Decades of Research. In *Gangs in America*. (3rd ed.), ed. C.R. Huff. Thousand Oaks, CA: Sage Publications.
- Nafekh, M. 2002. *An Examination of Youth and Gang Affiliation within the Federally Sentenced Aboriginal Population*. Canada: Correctional Service Canada, Research Branch.
- Short, J.F. 2002. Foreward: What is Past is Prelude: Gangs in American and Elsewhere. In *Gangs in America*. (3rd ed.), ed. C.R. Huff. Thousand Oaks, CA: Sage Publications.
- Spergel, I. 1995. *The Youth Gang Problem*. New York: Oxford University Press.
- Tanner, J. and S. Wortley. 2002. *The Toronto Youth Crime and Victimization Survey: Overview Report*. Toronto, Centre of Criminology, University of Toronto.
- Thornberry, T.P. 1998. Membership in Youth Gangs and Involvement in Serious and Violent Offending. In *Serious and Violent Juvenile Offenders: Risk Factors and Successful Interventions*, eds. R. Loeber, D.P. Farrington. Thousand Oaks, CA: Sage Publications.
- Young, K. and L. Craig. 1997. Beyond White Pride: Identity, Meaning and Contradiction in the Canadian Skinhead Subculture. *Canadian Review of Sociology and Anthropology* 34(2):175-206.